

réseau vert

LE BULLETIN FRANÇAIS D'INFORMATION DE GREENPEACE | ÉTÉ 2004 | VOLUME 12 NUMÉRO 2
WWW.GREENPEACE.CA

Dossier « chaud »

L'avenir énergétique
du Québec:

**Des plateformes de forage
dans le golfe Saint-Laurent ?**



→ DU VENT
À REVENDRE

→ ÉTIQUETAGE
DES OGM,
LE PUBLIC N'EN
DÉMORD PAS

→ LA FORÊT
QUÉBÉCOISE
SOUS ENQUÊTE



Lancement du guide sur les papiers jetables



Lancement du Guide OGM 2004: de g. à d.: B. Bigras, L. Dewavrin, R. Beauchemin et É. Darier

EN RÉTROSPECTIVE

Arrêtons de détruire les forêts anciennes

Montréal, le 8 avril 2004—Greenpeace vient de publier un nouvel ouvrage pratique intitulé *Guide d'achat sur les papiers jetables—Pour protéger les forêts anciennes*. S'y trouvent classés en trois catégories près de 150 produits de papier jetables vendus au Canada. Les consommateurs sont invités à n'acheter que des produits inclus dans la liste verte, soit des produits fabriqués par des entreprises qui se sont engagées à maximiser la proportion de fibres recyclées dans les papiers qu'elles utilisent. Si elles doivent recourir à des fibres vierges, ces entreprises ont en outre pris l'engagement de n'utiliser que des fibres approuvées par le Conseil de la bonne gestion forestière (Forest Stewardship Council—FSC). De plus, tous les produits de la liste verte ont été fabriqués sans chlore. Une version imprimée du guide est présentement distribuée dans tout le Canada, et une version est en ligne sur le site de Greenpeace. Son lancement est accompagné d'une campagne publicitaire pancanadienne pour la protection de la forêt boréale et d'une campagne de sensibilisation intitulée «Le Défi du papier de toilette».

Pour obtenir une copie du *Guide d'achat sur les papiers jetables*, visitez le site www.greenpeace.ca/papiers. Un don de 1\$ est suggéré pour couvrir les frais de poste et de production. Pour obtenir une copie de la publicité diffusée: www.greenpeace.ca/f/campagnes/forets/boreale/borealad_fr.pdf

Cascades fabriquera ses produits à partir de pulpe certifiée

Montréal et Toronto, 26 mars 2004 — Deuxième plus important manufacturier de papier au Canada (papiers hygiéniques, essuie-tout et serviettes de table), Cascades compte désormais acheter de la pulpe certifiée de source durable. Présentement, Cascades Groupe Tissu utilise plus de 97% de fibres recyclées pour la fabrication de ces produits. Ces orientations démontrent clairement que les préoccupations économiques et environnementales peuvent cohabiter. Dans une lettre adressée à Greenpeace, Cascades Groupe Tissu précise que, d'ici trois ans, plus de 90% de la pulpe vierge achetée par l'entreprise sera certifiée FSC (Forest Stewardship Council). FSC est la seule certification des produits forestiers reconnue par Greenpeace et l'ensemble des groupes écologistes. Le logo FSC est apposé sur les produits finis et garantit aux consommateurs que le produit correspond aux normes de la foresterie durable. Cascades va également restreindre l'usage du chlore pour blanchir les papiers. En Amérique du Nord, Cascades fabrique chaque année des milliers de tonnes de papiers hygiéniques, essuie-tout et serviettes de table. Ces produits sont identifiés dans le commerce à la fois sous la marque Cascades et sous d'autres marques.

Campagne internationale ciblant les produits de la forêt boréale canadienne

Montréal, 18 mai 2004—Forest Ethics, Greenpeace Canada, le Natural Resources Defense Council et le Rainforest Action Network ont lancé une campagne internationale de sensibilisation aux pratiques controversées et destructives des compagnies forestières dans la forêt boréale. Ces groupes appellent 500 sociétés privées à cesser d'acheter du bois et de la pulpe produits en détruisant la plus grande forêt ancienne encore existante en Amérique du Nord. Dans une lettre adressée aux grandes sociétés privées nord-américaines, notamment IBM, Kodak, Hilton Corp., J Crew, LandsEnd et Safeway, les cosignataires proposent des mesures que ces entreprises pourraient adopter pour réduire jusqu'au seuil minimal les dommages qu'elles causent à la forêt boréale. Par une initiative similaire dans le passé ces mêmes groupes écologistes avaient contribué à convaincre des géants comme Cascades, Norm Thompson Outfitters, Kinko's, Bureau en gros, Office Depot, Home Depot et Lowe's de modifier leurs réseaux d'approvisionnement afin d'offrir à leur clientèle un plus vaste choix de produits du bois et du papier recyclés et certifiés par le Forest Stewardship Council.

Nouveau guide sur les OGM

Montréal, 20 avril 2004 — Greenpeace et ses partenaires ont lancé la dernière édition revue et corrigée du *Guide des produits avec et sans OGM*. Robert Beauchemin, propriétaire de la Meunerie La Milanaise, Bernard Bigras, député et porte-parole en environnement pour le Bloc Québécois, et Loïc Dewavrin, président du Syndicat des producteurs de grains biologiques de la Fédération d'agriculture biologique du Québec, ont témoigné de l'importance d'empêcher la commercialisation du blé OGM, notamment pour éviter sa dissémination dans l'environnement et la contamination des grains biologiques.

Dans cette nouvelle édition du guide, les produits IGA ont été ajoutés à la liste et une page est consacrée à l'alimentation animale, qui est le premier marché pour les grains OGM. Les boulangeries du Québec qui s'opposent au blé OGM ont été invitées à apposer à l'entrée de leur commerce l'autocollant distribué par Greenpeace: « Dans cette boulangerie nous disons NON au blé transgénique. »

On peut télécharger le guide à partir du site Internet de Greenpeace (format PDF) ou le commander par téléphone au 1 800 320-7183 ou par courriel: gp.membres@yto.greenpeace.ca Un don de 2\$ est suggéré pour couvrir les frais de production et d'envoi.

PAR GILLES DAVID
RESPONSABLE DU DIALOGUE DIRECT POUR GREENPEACE

BILLET

Greenpeace dans la rue



Photo du haut :
Matthieu B. et Fanny
viennent de recruter
un nouveau membre
qui signe le formulaire
d'adhésion ;
photo du bas : Florent
et Jordan discutent
des avantages d'être
membre sympathisant.

Par souci d'indépendance, le financement de Greenpeace provient uniquement de ses membres. Greenpeace ne reçoit d'argent ni des gouvernements ni des industries. Dans de nombreux pays, des jeunes et des moins jeunes font du porte-à-porte, de la sollicitation par téléphone ou encore du dialogue direct pour recruter de nouveaux membres.

Il y a près de 3 millions de membres dans le monde, quelque 130 000 au Canada et plus de 20 000 au Québec. Le bureau de Greenpeace à Montréal bénéficie de recruteurs dynamiques et, à la venue des beaux jours, vous risquez de croiser une des équipes qui sillonnent la ville en faisant du dialogue direct, le «dd» dans notre jargon interne. Cette activité a commencé de manière informelle à l'été 2000. Gilles, Mario, Lawrence et Joanna, les pionniers, entreprirent le recrutement sur les campus universitaires et dans les cégeps. Avec le bureau de Greenpeace à Toronto, ils ont investi beaucoup de temps afin de rendre ce programme efficace et viable. Ainsi, le dialogue direct a pu officiellement voir le jour à Montréal en avril 2001. Le but était d'informer les gens sur la place publique, en abordant des questions liées à l'environnement et en soulignant l'importance de s'impliquer en tant que membre sympathisant.

Recruter

Discuter de l'environnement n'est pas toujours chose évidente. En le faisant par le biais du «dd», il est plus facile d'entrer en contact avec les individus et de susciter des échanges enrichissants. Le dialogue direct est une façon simple, sympathique et aussi très efficace de recruter de nouveaux membres. La période la plus propice s'étend de mai à octobre. Les personnes qui font du «dd» reçoivent une formation appropriée. Le travail s'effectue en équipe de deux ou trois personnes. L'approche consiste à repérer visuellement des gens et à les aborder très gentiment. N'allez pas croire que cela va de soi! Peu de personnes aiment se faire interpellé dans la rue. Il faut être sélectif et agir très vite: «Bonjour! Vous avez deux minutes? Vous connaissez Greenpeace?»

Les gens du «dd» portent des vêtements aux couleurs de Greenpeace et une pièce qui les identifie. Une fois le dialogue engagé, ils proposent aux individus de devenir membres de l'organisme. Ils précisent les origines de Greenpeace et orientent la discussion vers les campagnes en cours, puis expliquent que la meilleure façon d'apporter son soutien est de faire un don mensuel. Survient alors presque toujours la même question: «C'est combien?» Le montant est laissé à la discrétion de chacun, mais la moyenne au pays se situe entre 18\$ et 25\$ par mois.

Les recruteurs présentent ensuite en détail les avantages des différentes formules de don. Selon notre expérience de terrain, les gens sont très conscients des problèmes qui touchent l'environnement et ouverts à en entendre parler. La majorité des personnes se montrent très généreuses et décidées à aider la cause. Elles se sentent responsables et veulent faire partie de la solution. Les membres de Greenpeace sont tenus très bien informés. Trois fois l'an, ils reçoivent le bulletin *Réseau Vert* ou *Greenlink*, selon la version choisie. Ils ont aussi accès à des documents imprimés ou numériques sur des sujets très variés (la liste actuelle contient plus de 200 titres). ☺

GREENPEACE

EN ACTION

Le jour après...

PAR STEVEN GUILBEAULT
GREENPEACE



Sauf George W. Bush, Ralph Klein et Stephen Harper, peu de gens doutent encore de la réalité du réchauffement global. Le consensus scientifique est de plus en plus alarmant. Les changements se produisent plus vite que prévu et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes surprend.

C'est sur cette trame de fond que se déroule *Le Jour d'après*. Ce film commence en nous montrant une faille qui se découpe en Antarctique, comme cela s'est produit en 1996. La faille Larsen B avait alors mené au détachement de l'iceberg le plus important jamais observé.

Dans une autre séquence, on assiste à une séance de négociation des Nations Unies sur les changements climatiques. On y entend le vice-président des États-Unis pester contre les coûts liés au Protocole de Kyoto, pour l'économie de son pays. Ayant participé à plus d'une dizaine de rencontres internationales de ce type, je peux affirmer que cette scène est d'un réalisme déconcertant.

Le film dérape par rapport au temps réel. Les catastrophes climatiques qui s'y produisent en six jours risquent de se produire sur des centaines d'années, si l'humanité ne réagit pas de façon adéquate pour freiner les effets à long terme du réchauffement.

Dans la lignée des films catastrophes, la sortie de ce film choc à six mois des présidentielles américaines, alors que George W. Bush est malmené dans les sondages, pourrait en faire réfléchir plus d'un. ☺

Vous voulez changer les choses et les faire bouger de façon concrète et efficace? Devenez membre de Greenpeace!

gp.membres@yto.greenpeace.ca 1 800 320-7183



De g. à d. : R. Legault, HéliMAX; S. Guilbeault, Greenpeace et ROÉÉ; P. Bourque, RNCREQ; D. Charette, ACÉE

Le Québec a du vent à revendre

Dans le cadre des audiences de la Régie de l'énergie concernant la centrale au gaz naturel du Suroît, Greenpeace¹ a mandaté HéliMAX, une firme de consultants indépendants en énergie éolienne, pour procéder à la cartographie éolienne de tout le Québec au sud du 53^e parallèle ainsi qu'à une analyse des retombées socio-économiques de la mise en place d'un programme ambitieux de développement éolien.

La conclusion principale du rapport est que le Québec dispose d'un potentiel éolien gigantesque qu'il pourrait offrir à des prix concurrentiels par rapport aux autres filières de production d'électricité. L'étude révèle, entre autres, que le Québec dispose d'un potentiel éolien économiquement viable à court et moyen termes d'environ 100 000 MW. Cette quantité d'énergie, qui serait fournie par des installations à moins de 25 km des lignes existantes de transport d'électricité, dépasse la production totale actuelle d'Hydro-Québec!

Pourquoi Greenpeace et l'ensemble des groupes écologistes font-ils la promotion de l'énergie éolienne? D'une part, parce que sa production a peu d'impact sur l'environnement, à la différence de l'énergie conventionnelle fournie par le charbon, le nucléaire, le gaz naturel ou encore les installations hydroélectriques. D'autre part, les développements technologiques des dernières décennies ont rendu la production de l'énergie éolienne de plus en plus avantageuse sur le plan économique.

Développement économique régional

L'étude d'HéliMAX démontre en outre que les possibilités de développement de la filière éolienne ne se limitent pas à la Gaspésie. Plusieurs régions du Québec disposent de grands gisements éoliens, dont la Montérégie, le Bas-Saint-Laurent ainsi que la Côte-Nord, qui détient à elle seule près du tiers du potentiel.

La firme de consultants ne s'est pas contentée d'estimer le potentiel éolien. À l'aide du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, elle a aussi évalué le potentiel de

création d'emplois et de retombées économiques pour le Québec. En termes quantitatifs et selon l'une des hypothèses de l'étude, soit un scénario de réalisation de 4 000 MW d'ici 2008, ce sont 14 000 emplois directs (années-personnes) et 48 000 emplois indirects qui seraient créés sur un horizon de 25 ans.

Éolien versus pétrole et gaz dans le golfe Saint-Laurent

La publication du rapport d'HéliMAX coïncide avec l'enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur la question des levés sismiques dans le golfe Saint-Laurent. Greenpeace a participé à ces audiences. Nous avons tenu à comparer l'exploration pétrolière et gazière avec l'éolien, en considérant les investissements requis et les retombées économiques potentielles. Pour ce faire, nous avons eu recours au scénario de production de 1 000 MW présenté dans le rapport HéliMAX. Ce projet nécessiterait des investissements de 1,7 milliard de dollars, comparativement à 1,5 milliard pour la phase d'exploration dans le golfe. Force est par ailleurs de constater qu'un investissement dans la filière éolienne serait de loin plus intéressant parce que, hors de tout doute, il mènerait à la création d'emplois durables et à la production d'énergie propre. Un investissement dans l'exploration gazière n'assure d'aucune façon que l'on trouvera le gaz et le pétrole recherchés. Et, si on trouve des gisements, l'exploitation en fera une source de pollution supplémentaire qui nous éloignera de nos engagements à l'égard du Protocole de Kyoto. Il faut souligner que l'éolien crée plus d'emplois

par dollar investi. Alors que l'investissement dans l'exploration signifierait seulement de 50 à 100 emplois, un projet dans le secteur éolien en créerait 4 000 sur sa durée de vie!

Mythe et réalité

Les détracteurs de l'éolien, dont Hydro-Québec, ont cherché par tous les moyens à miner la crédibilité de cette filière. Voici un de leurs arguments massue: «Les éoliennes s'arrêtent lorsqu'il fait au-dessous de -30°C». C'est vrai! Mais pendant combien d'heures par année fait-il ce froid «sibérien»?

La lecture des relevés météorologiques nous indique qu'au cours des neuf dernières années, il a fait -30°C ou au-dessous durant seulement 4 heures à Mont-Joli et 82 heures à Natashquan. En sept ans, Lac Éon a connu sur la Côte-Nord 786 heures de froid intense. Doit-on discréditer l'éolien pour les courtes périodes d'interruption qu'entraîneraient ces basses températures, comme tente de le faire Hydro-Québec? Nous avons tous été témoins de pylônes électriques qui n'ont pas résisté au verglas et se sont effondrés comme des jeux de cartes. Doit-on discréditer la filière hydraulique pour autant? Enfin, précisons que la technologie éolienne évolue rapidement et que l'industrie peut maintenant construire des éoliennes pouvant résister à des températures de -35°C, voire de -40°C.

Nous savions depuis longtemps que le Québec était assis sur une vraie mine d'or éolienne. Nous en avons aujourd'hui la démonstration avec les résultats de l'étude la plus exhaustive jamais réalisée sur ce potentiel énergétique. Cela prouve que nous n'avons pas besoin du Suroît. ☺

**Pour consulter le rapport HéliMAX :
www.greenpeace.ca/f**

1. Ce mandat a été donné par Greenpeace en collaboration avec plusieurs des plus importants groupes écologistes, dont ENvironnement JEUnesse, l'Union québécoise pour la conservation de la nature et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.

OGM

Victoire! Monsanto abandonne son blé OGM

Greenpeace remporte une victoire éclatante pour l'environnement après que Monsanto ait annoncé la suspension de tout autre développement ou essai en champs ouverts de son blé génétiquement modifié, le *Roundup Ready*. C'est une victoire pour l'environnement, les agriculteurs et les consommateurs. Que le blé génétiquement modifié soit rejeté catégoriquement quasiment par le monde entier prouve une fois de plus la méfiance dont font l'objet les OGM.

Monsanto a annoncé, le 10 mai dernier, qu'elle allait différer toute autre tentative de dissémination du blé *Roundup Ready*, et cesser la sélection de la céréale ainsi que les recherches sur celle-ci. En 2003, la société avait communiqué son intention d'interrompre le développement des céréales pharmaceutiques. Espérons que le blé génétiquement modifié soit relégué à jamais au rang des mauvaises idées, comme l'ont été le lin OGM, les tomates OGM et les pommes de terre OGM. Le gouvernement fédéral devrait en prendre note et se poser des questions quant à son engouement pour une technologie risquée.

Greenpeace demeure toutefois vigilante dans le dossier du blé OGM afin que le gouvernement fédéral n'autorise pas le blé *Roundup Ready* malgré le retrait officiel de Monsanto! Greenpeace va également surveiller de près les recherches sur le blé OGM menées par d'autres entreprises d'agrobiotechnologie comme Syngenta afin qu'aucun blé de ce type ne soit autorisé. Il faut continuer la bataille pour le retrait des OGM dans notre alimentation. Ceux-ci sont présents dans un grand nombre de produits transformés contenant du maïs, du soja ou du canola – et dans 70% des aliments de ce type vendus au Canada. ☞

Pour plus de renseignements, consultez la nouvelle édition de notre *Guide des produits avec et sans OGM* disponible à www.greenpeace.ca

L'agriculteur Percy Schmeiser perd en Cour suprême contre Monsanto

Greenpeace est extrêmement déçue du verdict rendu par la Cour suprême dans l'affaire opposant Monsanto à Percy Schmeiser, un agriculteur de la Saskatchewan. La firme multinationale prétend que celui-ci ne s'est pas procuré la licence nécessaire qui lui aurait permis de cultiver du canola OGM. Les champs de canola de M. Schmeiser ont été contaminés par des cultures transgéniques situées à proximité de sa ferme. Dans une décision de 5 contre 4, la Cour suprême est d'avis que l'agriculteur Schmeiser a violé le brevet de l'entreprise Monsanto sur le canola OGM.

Il y a des années maintenant que le canola de Monsanto contamine impunément les champs de l'Ouest canadien; il en est ainsi parce qu'il n'y a pas moyen de contrer cette pollution génétique. Malheureusement, la Cour suprême est d'avis que Monsanto peut continuer à polluer les champs des agriculteurs et à recevoir en plus des redevances de ces derniers. Essentiellement, cette décision est un revers pour les agriculteurs qui désirent cultiver des champs sans OGM. C'est pour cela que Greenpeace demande au premier ministre du Canada d'annoncer immédiatement la mise en place d'un régime de responsabilité civile strict pour protéger l'environnement et les agriculteurs contre les contaminations génétiques causées par les entreprises comme Monsanto. ☞

**Site Internet de la Cour suprême : <http://www.scc-csc.gc.ca/>
Consultez notre site Internet pour l'historique du cas Percy Schmeiser : www.greenpeace.ca/f**



Étiquetage obligatoire des OGM

L'opinion publique n'en démord pas

Le 10 mai dernier, Greenpeace, Option consommateurs et l'Union des consommateurs ont dévoilé les résultats d'un nouveau sondage en deux volets réalisé par Léger Marketing. Selon ce sondage, 83 % des Canadiens et 91 % des Québécois veulent que le gouvernement fédéral impose l'étiquetage obligatoire des OGM. De plus, 87 % des Québécois souhaitent que le gouvernement du Québec impose lui-même l'étiquetage obligatoire des OGM si le gouvernement fédéral persiste à ne pas le faire.

Ce sondage est le premier à avoir été effectué depuis l'adoption par Ottawa, le 15 avril dernier, d'une norme volontaire d'étiquetage qui prévoit notamment une marge de tolérance de 5 % d'OGM dans les aliments sans qu'il soit nécessaire de les étiqueter. Ces résultats constituent un désaveu de la politique canadienne dans le dossier de l'étiquetage des OGM.

Greenpeace, Option consommateurs et l'Union des consommateurs invitent donc le gouvernement libéral de Jean Charest à aller résolument de l'avant avec un étiquetage obligatoire des OGM au Québec dès cette année, comme promis dans le programme du PLQ. Une telle mesure aurait l'appui de 87 % des Québécois. ☞

Pour plus de détails, consultez le sondage : www.greenpeace.ca/f

Rectificatif : Une erreur s'est glissée dans l'article sur le blé OGM du numéro précédent (*Réseau vert*, printemps 2004, p. 5). Le blé OGM *Roundup Ready* de Monsanto est résistant à l'herbicide *Roundup* et non pas à l'insecticide *Roundup* comme nous l'écrivions. Nos excuses.



Jeune béluga
faisant surface
au flanc de sa mère.

Le Saint-Laurent, trop fragile pour les levés sismiques

PAR ROBERT MICHAUD ET VÉRONIK DE LA CHENELIÈRE
GROUPE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION SUR LES MAMMIFÈRES MARINS (GREMM)*

En novembre 2002, Hydro-Québec annonçait discrètement son plan d'exploration des hydrocarbures du Saint-Laurent. Quelques jours plus tard, à la pointe ouest de l'île d'Anticosti, le navire *GSI Admiral* entamait une première campagne de levés sismiques pour le compte d'Hydro-Québec. Il se trouvait en plein milieu d'un habitat critique pour le béluga du Saint-Laurent, avec pour toute autorisation une lettre du ministère des Ressources naturelles du Québec et aucune restriction ou mesure d'atténuation particulières à suivre.

La situation était presque surréaliste si on considère les préoccupations que soulève cette activité, et les précautions prises ailleurs dans le monde pour en réduire les impacts. De l'avis de nombreux spécialistes, les levés sismiques constituent la pire menace acoustique à la vie marine. La technique consiste à bombarder les fonds marins d'ondes sonores puissantes. Un bateau traîne une série de canons à air comprimé. Il en résulte des détonations toutes les 10 secondes, 24 heures sur 24 pendant des semaines, voire des mois. Ces sons sont devenus la principale source de bruit dans le bassin Atlantique. Ils entraînent des changements de comportement importants qui risquent d'avoir des effets sur la survie ou le succès de reproduction de plusieurs espèces de baleines, de poissons ou d'invertébrés. Ils peuvent même provoquer des pertes de sensibilité auditive, des blessures ou la mort.

Un moratoire, s.v.p.

In extremis, les responsables de Pêches et Océans Canada ont convaincu les propriétaires du navire de se retirer du golfe pour

leur permettre d'examiner les impacts potentiels de leur projet. Alertés par l'incident, plusieurs groupes environnementaux, dont Greenpeace, des scientifiques, de même que des regroupements de pêcheurs et des promoteurs de l'industrie touristique du Québec maritime, se sont joints à nous pour réclamer que Québec impose un moratoire au plan d'exploration d'Hydro-Québec. Ce plan nécessiterait des dizaines, voire des centaines de milliers de kilomètres de levés sismiques dans le golfe et l'estuaire. Le front commun réclamait que l'acceptabilité environnementale, sociale et économique de l'ensemble des activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures soit soumise à une étude publique indépendante.

Le Québec a répondu timidement à ces demandes en mettant sur pied en décembre 2003 un comité d'experts devant jeter les bases d'une enquête du BAPE sur les enjeux des levés sismiques dans le Saint-Laurent. Le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, déposé au plus tard le 31 août 2004, devrait permettre au gouvernement québécois de prendre une décision dans ce dossier.

Mammifères marins perturbés

Bien que le GREMM trouve dérisoire d'évaluer les enjeux d'une activité d'exploration sans prendre en compte sa finalité, nous avons déposé au BAPE un avis sur les impacts potentiels du projet sur les mammifères marins, qui sont notre champ d'expertise.

Il ne fait pas de doute, même pour les promoteurs des levés sismiques, que les sons puissants ont des effets sérieux sur les mammifères marins. Dans le Saint-Laurent, la topographie particulière et la stratification des masses d'eau pourraient même concentrer et accroître la portée de ces sons. Nos craintes sont d'autant plus grandes que le Saint-Laurent abrite plusieurs espèces en voie de disparition.

Il est de l'avis du GREMM qu'aucune des mesures d'atténuation proposées par le comité d'experts du gouvernement du Québec ne permettrait de s'assurer que les levés sismiques n'ont pas d'impacts sur le rétablissement de ces espèces. La seule voie prudente serait d'exclure les levés sismiques dans les aires importantes pour les baleines. Cette recommandation fait d'ailleurs partie de la législation de plusieurs pays. Un



Montréal-Québec en vélo – février 2004. Plaidoyer pour le développement durable.

Les Groupes environnementaux en crise... financière!

PAR LUC PARLAVECCHIO DIRECTEUR D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

Le 31 mars dernier, le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, a dévoilé son budget 2004-2005. Pour les groupes environnementaux, le couperet est tombé. L'enveloppe budgétaire allouée à l'éducation environnementale passe de 2,2 millions à... 720 000 dollars.

exemple: en Australie, aucun projet de levés sismiques n'est autorisé à moins de 20 km d'habitats essentiels pour les cétacés.

Il reste encore passablement de travail avant de pouvoir identifier adéquatement ces « habitats critiques ». Étant donné les risques et les incertitudes qui entourent les impacts des levés sismiques, nous recommandons que l'ensemble de l'estuaire et du golfe soit considéré comme un habitat critique pour les baleines, et qu'il soit ainsi soustrait à toute activité de levés sismiques. Si l'innocuité de la technique était démontrée et que nous parvenions à circonscrire des zones moins fragiles dans le Saint-Laurent, alors la question pourrait être reconsidérée. Ce processus devrait laisser le temps aux Québécois de choisir si l'exploitation des hydrocarbures constitue ou non un développement souhaitable pour notre société et notre planète. ☺

* Le GREMM est un organisme à but non lucratif, fondé en 1985, qui se voue à l'éducation pour la conservation du milieu marin et à la recherche scientifique sur les mammifères marins du Saint-Laurent. www.gremm.org

Les ententes contractées avec les groupes nationaux ne seront pas respectées! Malgré des conventions signées pour 2002-2005! Jamais aucun gouvernement auparavant n'a eu l'outrecuidance de ne pas respecter un contrat en cours. Le gouvernement est en train de créer un précédent entraînant un bris de confiance inévitable dans tout travail en collaboration qu'il pourrait envisager par la suite avec le milieu communautaire québécois. Un milieu qui représente 3 800 groupes, 25 000 emplois et 125 000 bénévoles (18 millions d'heures de bénévolats!)*.

Des groupes environnementaux qui existent depuis plus de dix ans devront cesser leurs activités dans les mois qui viennent. Faute de budget. Sans préavis ni même analyse. Nous avons relu nos contrats, les avons fait analyser par nos avocats. Non, nous ne sommes pas en défaut.

Le gouvernement est-il en train d'envoyer un message à la population? Est-il en train de nous dire que les organismes environnementaux ne font rien sur le terrain? Est-il en train de nous faire comprendre qu'une société, qui se veut distincte de surcroît (je n'ai pas dit Suroît!), ne doit pas accorder d'importance à la formation de citoyens responsables sur les plans environnemental, social économique et culturel ?

Sommes-nous efficaces et rentables?

À ENvironnement JEUnesse, le soutien gouvernemental représente 25 % de notre budget total et nous permet d'aller chercher pas loin d'un demi-million de dollars ailleurs. Nous touchons plus de 20 000 jeunes par an. Sommes-nous rentables? La question est insultante!

Les organismes environnementaux se sont donné comme mission d'informer, de sensibiliser et d'éduquer la population sur les enjeux environnementaux qui peu à peu deviennent des enjeux économiques, des enjeux de société. Le budget de l'environnement représentait 0,34% du budget du gouvernement. Avec ces coupes, il est maintenant ramené à 0,31%. Nous demandons que le ministère de l'Environnement respecte les ententes signées avec les groupes pour 2004-2005 et que le financement destiné à ceux-ci soit rétabli à 2,2 millions.

Aujourd'hui, il est important de se mobiliser. Cela afin d'assurer la pérennité du milieu environnemental et de faire avancer l'idée d'une société où le développement durable n'est pas un simple mot ni une utopie. ☺

* Sources: Table nationale des corporations de développement communautaire, *Les organismes communautaires autonomes du Québec: Bâisseurs de solidarités*, 2001.

(suite du dossier à la page suivante)

Le Suroît, un verdict à venir

PAR STEVEN GUILBEAULT GREENPEACE

Que ferez-vous en juillet? Vous serez probablement en vacances, comme plusieurs centaines de milliers de Québécois et Québécoises. Tant mieux pour vous... Et pourtant, il est bien possible que le gouvernement Charest profite de la période estivale pour faire adopter à la sauvette le projet controversé du Suroît. C'est au plus tard le 30 juin que la Régie de l'énergie rendra son avis au ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, sur la sécurité énergétique du Québec ainsi que sur le projet du Suroît.

Le ministre Hamad a affirmé qu'en cas d'un avis favorable de la Régie, il convoquerait une commission parlementaire en juillet pour faire approuver le projet le plus rapidement possible afin que les travaux démarrent cet été.

Mais qu'en sera-t-il si la Régie donne un avis défavorable? Le gouvernement Charest tentera-t-il malgré tout de faire adopter le projet? Ce gouvernement ne s'est pas gêné pour contourner l'avis du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui n'avait pu souscrire au projet du Suroît tant que le Québec n'aurait pas de stratégie de mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Le Québec n'a toujours pas élaboré cette stratégie, et tout indique qu'il faudra attendre quelques années avant d'avoir un plan prêt à être mis en œuvre.

Sécurité énergétique ou marge de manœuvre commerciale?

Au cours des audiences de la Régie, Hydro-Québec, principalement par la bouche du président d'Hydro-Québec Production, Thierry Vandal, a utilisé le mot «marge de manœuvre» deux cents fois plutôt qu'une en deux jours, soit une fois toutes les trois minutes! Mais de quelle marge de manœuvre s'agit-il? D'une marge pour renflouer les faibles niveaux d'eau dans les réservoirs, pour assurer la sécurité énergétique du Québec, pour faire face à l'augmentation de la demande, etc.? Rien de tout cela.

Pressé de questions de part et d'autre, M. Vandal a dû admettre que la seule marge de manœuvre dont il était question

concernait la capacité, pour Hydro-Québec, de continuer à exporter de l'énergie vers nos voisins du Sud. Comme de nouveaux barrages vont entrer en fonction vers 2008, la sécurité énergétique du Québec n'est pas du tout compromise.

Efficacité du Suroît

M. Vandal n'a pas hésité à affirmer que le Suroît était la meilleure option, et la moins polluante, pour produire de l'électricité qui servira ensuite au chauffage. Le représentant d'Hydro-Québec nie par ailleurs les avantages associés aux mesures d'efficacité énergétique et ceux du chauffage au gaz. Il est important de préciser que la transformation du gaz en électricité implique une perte d'énergie de 46% et que la transformation de cette électricité en chauffage entraîne à son tour une perte d'énergie de 7%.

Suroît versus efficacité énergétique et éolien

Le fait de vouloir exporter vers les États-Unis n'est pas une mauvaise chose en soi. Ce peut être une activité lucrative pour la société d'État et donc pour l'ensemble du Québec. Doit-on pour autant investir dans un projet risqué d'un point de vue financier (80% du coût du projet consiste en l'achat de gaz naturel que nous devons importer et dont nous ne contrôlons pas le prix) et polluer le Québec parce que, pour deux années, notre capacité d'exporter pourrait être plus faible? Notre réponse est évidemment NON. Il serait possible d'augmenter autrement cette marge de manœuvre

commerciale, d'une part en réduisant notre propre consommation d'énergie et donc en investissant dans l'efficacité énergétique, d'autre part en investissant dans l'éolien (voir le texte sur le rapport d'Hélimax à la page 4).

L'expert en énergie Philipp Dunsky a présenté devant la Régie une analyse comparative: efficacité énergétique et éolien versus le Suroît¹. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Contrairement à ce qu'affirme Hydro-Québec, les coûts du projet ne sont pas de 6,5 ¢/kWh, mais se situent entre 7,6 ¢ et 9,2 ¢/kWh si l'on tient compte de l'augmentation des prix du gaz naturel depuis l'annonce du projet Le Suroît en 2002 ainsi que de l'achat de crédits liés aux émissions de gaz à effet de serre. Les coûts de l'efficacité énergétique sont estimés à 2,8 ¢/kWh et ceux de l'éolien à 8,1 ¢/kWh.

Les filières de l'efficacité énergétique et de l'éolien se comparent aussi avantageusement au Suroît quant à la création d'emploi. Par million de dollars investi, l'efficacité énergétique crée 12,7 emplois et l'éolien de 5,7 à 6,4, alors que le Suroît n'en créerait que de 1,9 à 2,5.

Audiences de la Régie de l'énergie

C'est en mai que les différents intervenants dans le dossier de l'énergie au Québec, dont Hydro-Québec, témoignaient devant la Régie afin de défendre leurs points de vue respectifs. Pendant une semaine, les représentants des trois secteurs d'Hydro-Québec (production, transport et distribution) ainsi que leur batterie d'avocats et d'experts ont été à la barre des témoins, ce qui a permis de faire la lumière sur plusieurs éléments liés au projet Le Suroît.

Ces audiences ont également permis de constater à quel point Hydro-Québec avait menti sur plusieurs points en ce qui a trait à la centrale projetée. Prenez une minute ou deux, durant vos vacances, afin de suivre l'évolution de ce dossier. Qui sait, nous aurons peut-être besoin de vous. ☺

1. Phillip U. Dunsky, *La centrale du Suroît, l'efficacité énergétique et l'énergie éolienne: analyse comparative des options*, Régie de l'énergie: Dossier no R-3526-2004, Étude de l'opportunité de construire la centrale au gaz du Suroît.



La forêt québécoise sous enquête

Cette commission présidée par Guy Coulombe a pour mandat d'examiner la gestion de la forêt publique au Québec. Elle commençait tout juste ses audiences publiques que nous apprenions qu'elle n'aurait pas accès aux données chiffrées sur l'état de la forêt québécoise parce que des erreurs importantes se sont glissées dans le calcul de la capacité forestière (CPF). Ce calcul devait être fourni par le ministère des Ressources naturelles. Il s'agit d'une modélisation qui permet de déterminer le taux de renouvellement de la forêt québécoise sans, « en principe », engendrer de déficit forestier.

Bidon ou pas...

La commission Coulombe doit remettre son rapport en décembre prochain. Or, sans les données sur la coupe, il est difficile d'accorder toute la crédibilité voulue à ses travaux. Le 19 avril dernier en conférence de presse, Louis Bélanger, professeur en foresterie à l'Université Laval et responsable du secteur forêt pour l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), explique que le secteur forestier n'est pas soumis aux études d'impact. Personne ne peut donc dire si les calculs des possibilités de coupe se font selon les règles de l'art, constate le professeur: «C'est clair que les superficies de coupe ont augmenté. On va chercher le bois de plus en plus loin et on récolte des arbres de plus en plus petits. Cela va nous prendre une enquête générique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour civiliser les pratiques forestières.»

Les exploitants forestiers font la pluie et le beau temps depuis le milieu du XIX^e siècle dans la forêt québécoise sans avoir à rendre de comptes. Leur principal objectif est de constamment réduire les coûts de production. On estime que 240 millions d'arbres sont coupés au Québec chaque année. Mais de quels arbres s'agit-il? On ne sait pas combien on prélève de mètres cubes de résineux,

Depuis *L'Erreur boréale*, le film de Richard Desjardins et Robert Monderie, les citoyens et les groupes écologistes réclament à cor et à cri une enquête publique et indépendante sur la forêt québécoise. Le gouvernement Charest l'avait promis mais, sans surprise, il n'a pas jugé bon de tenir promesse. De la vaste enquête annoncée, il a accouché d'une souris: la commission Coulombe.

de feuillus, etc. Ces données permettraient de mieux connaître les dimensions économiques de notre forêt. «Un mètre cube de sapin ne vaut pas la même chose qu'un mètre cube de noyer», précise Luc Bouthillier, professeur en politique forestière à l'Université Laval.

Richard Desjardins, membre fondateur de l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT), considère qu'avec les mesures de calcul approximatives que nous utilisons «en quinze ans, nous nous sommes fait voler trois ans de coupe. Dans sept ou huit ans, nous n'aurons plus de forêts primaires si nous n'intervenons pas.» Henri Jacob, membre du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) et président de l'ABAT, propose que le quart de la forêt soit protégé et que le reste soit exploité selon les normes de la bioforesterie.

Nous avons des exemples de bioforesterie au Québec. Notamment, la «forêt habitée» de l'Aigle à Maniwaki qui, forte de vingt ans d'exploitation, compte plus d'arbres maintenant qu'à l'origine. Il manque toutefois les budgets nécessaires pour poursuivre ce type d'expérience sur d'autres territoires. De plus, notent les chercheurs et les écologistes, on laisse peu de place à l'étude des multiples usages de la forêt dans l'optique de diversifier les activités (faunique, récréotouristique, etc.) et d'instaurer un partenariat avec les collectivités régionales pour la gestion de la ressource.

Payant, le secteur de la forêt? Cette année, le gouvernement empochera 337 millions de dollars et en versera 346 millions en crédits aux forestiers pour des travaux

effectués sur les terres publiques. Calcul rapide: le gouvernement est déficitaire de 9 millions. Que fait l'industrie forestière avec ces crédits? Pour une large part, des sentiers de motoneige et de 4 x 4. Ce qui fait s'exclamer Richard Desjardins: «On paie pour leur donner notre bois.»

Aux arbres citoyens!

Malgré le fait que la commission Coulombe n'ait pas une très grande crédibilité aux yeux des écologistes, ceux-ci considèrent qu'il est essentiel d'y participer pour faire entendre un point de vue autre que celui de l'industrie.

Pour faire votre part en faveur de la conservation de notre forêt, consultez le site Aux arbres citoyens créé par une coalition écologiste composée du Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), de la Société pour la nature et les parcs Canada (SNAP) et de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). Ces groupes travaillent de concert pour protéger la forêt boréale et promouvoir la création d'un réseau d'aires protégées au Québec. Greenpeace présentera à la commission Coulombe un mémoire qui portera sur les embûches que pose le système d'exploitation forestier actuel face à l'adoption de pratiques répondant aux normes internationales de certification en bioforesterie du Forest Stewardship Council (FSC). ☺

Pour connaître le calendrier des audiences de la commission Coulombe : www.commission-foret.qc.ca



Changer le monde, un geste à la fois

Équiterre lance sa nouvelle campagne!

Depuis le 15 avril dernier, dans différentes régions du Québec, 50 jeunes portent en relais cette vaste campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'information qui invite les Québécoises et les Québécois à accomplir de 1 à 12 petits gestes concrets en faveur de l'environnement et du développement d'une société juste et équitable.

L'empreinte écologique globale de l'humanité, c'est-à-dire la pression exercée par l'humain sur la nature, a pratiquement doublé au cours des 35 dernières années et dépasse de 20 % les capacités biologiques de la Terre. «Devant ce constat, des millions de personnes se demandent ce qu'elles pourraient faire dans leur quotidien pour avoir un impact positif sur l'environnement et la société», affirme Sidney Ribaux, coordonnateur général d'Équiterre. «La campagne "Un geste à la fois" propose aux citoyens et citoyennes des actions simples à intégrer pour devenir des acteurs de changement dans la société.»

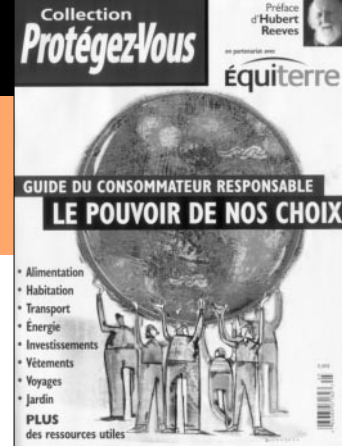
50 000 personnes: combien de gestes?

Pour mener cette campagne, Équiterre compte sur la participation et l'enthousiasme de 50 jeunes qui se sont engagés à

devenir les porte-parole de la campagne dans leurs régions et villes respectives pour y faire vivre les gestes et les valeurs de respect de l'environnement et de solidarité. Ces jeunes ont le mandat de stimuler l'adhésion aux 12 gestes de la campagne, lesquels appartiennent à 5 champs d'intervention: l'alimentation, le transport, la consommation d'énergie, la solidarité sociale et l'implication citoyenne.

Le public est invité à choisir les gestes qu'il souhaite intégrer à son quotidien à partir du site Internet d'Équiterre, lequel est la plaque tournante de «Un geste à la fois». Des affichettes aux couleurs de la campagne sont diffusées par les porte-parole et des cartes postales sont remises à ceux et celles qui ne disposent pas d'accès Internet. Les gens qui ont déjà mis en pratique plusieurs de ces gestes peuvent également adhérer à la campagne en indiquant les actions qu'ils réalisent et ainsi contribuer à ce vaste mouvement citoyen.

Riche de dix années d'expertise, Équiterre fournit au public de l'information sur les moyens d'action suggérés et sur les enjeux qui s'y rattachent. D'ici décembre 2004, Équiterre souhaite avoir atteint 50 000 personnes et les avoir invitées à intégrer dans leur vie quotidienne une série de petits gestes concrets en faveur du développement durable. ♻️



Guide du consommateur responsable Le pouvoir de nos choix

Équiterre et Les Éditions Protégez-Vous s'associent pour la publication du *Guide du consommateur responsable - Le pouvoir de nos choix*. Ce guide pratique de 64 pages publié dans la Collection Protégez-Vous constitue le premier ouvrage de cette ampleur à paraître au Québec et au Canada. Tiré à 170 000 exemplaires, le guide est destiné à un vaste public.

Le *Guide du consommateur responsable - Le pouvoir de nos choix* présente les principales solutions de rechange en matière de consommation responsable, ici comme dans les pays du Sud. Le guide couvre les domaines de l'alimentation, de l'habitation, du transport, de l'énergie, des investissements, des vêtements, des voyages et du jardin. Il fournit une foule de ressources utiles pour ceux et celles qui souhaitent s'informer et passer à l'action. Selon Équiterre, la consommation responsable permet à la population d'effectuer des choix de consommation qui ont un impact positif sur les conditions de vie des travailleurs et des travailleuses et sur l'environnement.

On peut se procurer le *Guide du consommateur responsable - Le pouvoir de nos choix* en kiosque et en librairie, au coût de 5,95\$. On peut le commander auprès du service à la clientèle des Éditions Protégez-Vous au (514) 875-4444 ou au 1 800 667-4444, ou à partir du site Internet de l'organisme: www.pv.qc.ca ©

GREENPEACE

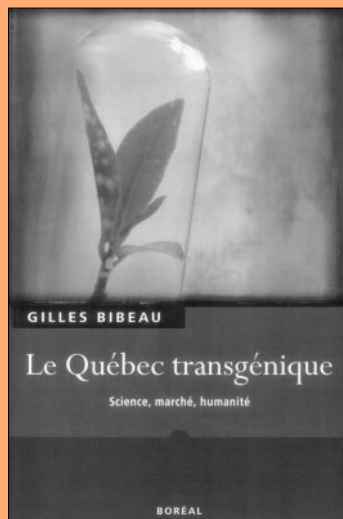
Fondée à Vancouver en 1971, Greenpeace possède aujourd'hui des bureaux dans plus de 40 pays. Greenpeace est une organisation indépendante qui, par une approche de confrontation inventive et non-violente, œuvre à exposer les problèmes environnementaux planétaires, tout en favorisant l'avancement des solutions essentielles pour assurer aux générations futures un monde écologique et pacifique. Objectifs de Greenpeace: la protection de la biodiversité sous toutes ses formes; la prévention de la pollution et des abus qui touchent l'eau, la terre et l'air de la planète; la fin de la menace du nucléaire; la promotion de la paix, du désarmement et de la non-violence.

Dépôt légal: 2004 Bibliothèque nationale du Québec; Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1198-2691. Le Réseau Vert est publié deux fois par année.

RÉDACTION ET COORDINATION Clôde de Guise | COLLABORATION Véronik de la Chénelière, Éric Darier, Gilles David, Steven Guilbeault, Équiterre, Robert Michaud, Louis Teasdale | CORRECTION Intersigne | CONCEPTION GRAPHIQUE Diane Héroux | IMPRESSION Produlith inc. | ÉDITEUR La Fondation de bienfaisance Greenpeace Canada



LECTURE

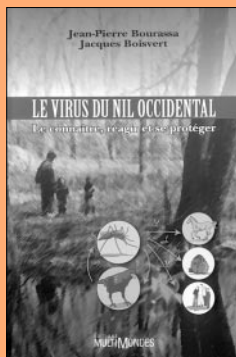
**Le Québec transgénique—Science, marché, humanité**

Gilles Bibeau, Boréal, 2004, 453 p.

PAR ÉRIC DARIER CAMPAGNE OGM POUR GREENPEACE

Même si ce livre porte principalement sur les applications de la biotechnologie dans le domaine de la santé, il contient de nombreuses références aux OGM agricoles. En fait, les parallèles entre les biotechnologies médicale et agricole sont des plus frappants. L'auteur Gilles Bibeau, professeur au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, remet en question les justifications réductionnistes du développement de la biotechnologie concernant le prétendu rôle déterminant des gènes. Il met les pendules à l'heure en rappelant quelques vérités scientifiques de base, notamment que «la construction des êtres vivants implique des processus qui échappent à la seule action des gènes» (p. 290); qu'il «n'y a pas de biologie sans histoire et pas de génétique sans environnement» (p. 304); et que «les recherches épidémiologiques ont amplement montré que la plupart des maladies sont liées au mode de vie, à l'alimentation, à la qualité de l'air, à l'absence d'exercice» (p. 306).

Gilles Bibeau entreprend une analyse critique et minutieuse des mécanismes qui ont permis la mise en place au Québec d'une industrie de la biotechnologie. Notamment, il démontre comment les deux paliers de gouvernement ont massivement financé la biotechnologie. Par exemple, Paul Martin, en tant que ministre des Finances, a octroyé 300 millions de dollars au premier budget de Génome Canada en 2000-2001. «Les citoyens du Québec doivent payer, trois fois plutôt qu'une, leurs médicaments: d'abord, en finançant, à même les fonds publics, un fort pourcentage des coûts de la R&D de l'industrie pharmaceutique; ensuite, en payant très cher les médicaments de marque prescrits plutôt que d'acheter des médicaments génériques nettement moins chers qui sont rarement vendus dans les pharmacies» (p. 159-160). L'auteur conclut en suggérant la formulation d'un «nouvel humanisme organisé autour de la notion même de vie plutôt que de celle de matière, un humanisme ancré davantage dans les sciences de la vie que dans celle de la matière» (p. 331). ☺

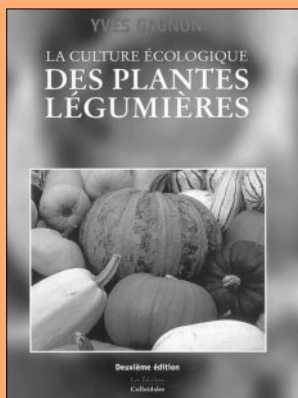
**Le Virus du Nil occidental—Le connaître, réagir et se protéger**, Jean-Pierre Bourassa et Jacques Boisvert, Éditions MultiMondes, 2004, 132 p.

PAR STEVEN GUILBEAULT CAMPAGNE CLIMAT POUR GREENPEACE

Cet ouvrage de vulgarisation sur le virus du Nil occidental arrive à point alors que le moustique, qui a été recensé pour la première fois à New York en 1999, a élu domicile pour de bon dans nos contrées nordiques malgré ses origines tropicales. Les auteurs, deux scientifiques émérites, nous préviennent des risques liés aux piqûres de cet insecte, mortelles pour certains.

Ce livre démontre qu'en connaissant mieux l'ennemi—le virus lui-même et son mode de propagation—il est facile de s'en prémunir. Les chercheurs constatent que des perturbations environnementales sont à l'origine de la propagation du virus, mais ne considèrent pas que les changements climatiques en soient la première cause. Ils répondent aux questions que tout le monde se pose. Pourquoi certains oiseaux comme les corneilles et les geais bleus sont plus affectés? Doit-on craindre tous les moustiques? Peut-on s'immuniser contre le virus? Etc.

Un livre à lire pour ne pas être victime des moustiques porteurs du virus du Nil et passer dehors un bel été. ☺

**La Culture écologique des plantes légumières**

Yves Gagnon, Les éditions Colloïdales, 2004, 296 p.

Yves Gagnon réédite une version revue et corrigée de son livre sur la culture écologique des plantes légumières. Tout jardinier digne de ce nom doit posséder ce guide essentiel pour connaître l'ensemble des soins que nécessite chaque plante du potager. Cinquante-six plantes sont décrites en détail, à partir de leurs origines jusqu'à la manière de les conserver. Voilà un livre-outil qui vous apprend à «chouchouter» vos plantes pour un potager en santé. CdeG ☺



La liberté de parole est victorieuse.



Le Japon et la Norvège reprennent leur chasse annuelle à la baleine.

Le gouvernement Bush échoue dans sa tentative de fermer Greenpeace USA

Miami (Floride), 19 mai 2004 – La tentative de l'administration Bush de mettre la clé dans la porte de Greenpeace s'est soldée par un échec cuisant. L'affaire remonte à une action menée en 2002, au cours de laquelle Greenpeace avait organisé une protestation pacifique en abordant un cargo qui transportait de l'acajou coupé illégalement, en provenance de la forêt amazonienne du Brésil.

Le juge Adalberto avait formulé des doutes quant à la capacité du ministère de la Justice de prévaloir contre la défense présentée par Greenpeace, à savoir que le libellé de la loi invoquée, tirée du droit pénal, est déraisonnablement vague. De fait, incapable de dénicher une loi empêchant la protection de l'environnement, le gouvernement des États-Unis a dû improviser. Le mieux qu'il a pu trouver, c'est une loi obscure de 1872 contre la «solicitation de marin». À l'origine, cette loi bizarre visait à empêcher les propriétaires d'auberges et de bordels de monter à bord des bateaux, lorsque ceux-ci s'apprêtaient à entrer dans les ports, afin d'attirer les matelots dans leurs établissements. Cette loi n'a servi que deux fois en 132 ans.

Tous derrière l'Appel de Paris!

UNESCO, Paris, 7 mai 2004 – Les ONG internationales de protection de l'environnement et de la santé publique ont appelé les citoyens et les organisations du monde entier à signer l'Appel de Paris, une déclaration internationale contre les dangers sanitaires de la pollution chimique. Les ONG de protection de l'environnement et de la santé publique, dont Greenpeace, étaient présentes au colloque international

Cancer, environnement et société, organisé à l'UNESCO à l'initiative de l'Association française pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (ARTAC). Les ONG ont apporté leur expertise pour démontrer la faillite des réglementations actuelles sur les substances chimiques et les pesticides. Les scientifiques ont établi les liens entre l'augmentation de 30 % des cancers infantiles sur 20 ans et le fait que des substances cancérigènes bien connues sont encore d'usage courant.

Sous l'égide de l'OMS, le sommet Santé et Environnement de Budapest réunira en juin les ministres de la Santé et de l'Environnement de l'Union européenne et d'Europe de l'Est. Ce sera une première occasion de mesurer la volonté des gouvernements de mettre un terme au développement des maladies environnementales.

www.artac.info

Greenpeace condamne la chasse à la baleine

Amsterdam, 7 mai 2004 – Malgré leur condamnation par l'opinion publique, les navires baleiniers du Japon et de la Norvège ont appareillé pour leur chasse annuelle. Le gouvernement norvégien s'apprête à capturer 670 petits rorquals de Minke dans le contexte de la seule chasse à la baleine au monde dont le caractère commercial est ouvertement admis. De son côté, le Japon prévoit tuer dans le nord-ouest du Pacifique, au cours d'un programme dit scientifique, 210 baleines d'espèces diverses. Grâce à la pression populaire, l'Islande, au troisième rang mondial des pays chasseurs de baleines, ne tuera que 50 petits rorquals alors qu'elle avait prévu tuer 500 baleines. Ce pays pourrait cesser définitivement la chasse.

Depuis près de trente ans, Greenpeace maintient sa campagne pour mettre fin à la chasse à la baleine. À l'occasion de la rencontre annuelle de la Commission baleinière internationale (CBI), qui se tiendra en Italie au mois de juillet, Greenpeace fera campagne en faveur du respect du moratoire sur la chasse à la baleine.

Cargaison de soya contaminé

Paranaguá, Paraná (Brésil), 8 mai 2004 – Pendant dix-neuf heures, des militants de Greenpeace ont empêché un bateau déjà contaminé aux OGM de charger une cargaison de soya non transgénique. Le *Global Wind* transportait environ 30 000 tonnes de soya génétiquement modifié provenant de la société Bunge, d'Argentine. Dans le port de Paranaguá, là où les OGM ne sont pas censés transiter, on avait décidé de charger le cargo de 10 000 tonnes supplémentaires constituées de soya non transgénique.

L'État du Paraná prohibe la culture et l'exportation du soya GM, et c'est pourquoi il a instauré des mesures sévères pour en maintenir l'interdiction sur son territoire. Il se trouve aujourd'hui bien placé pour satisfaire la demande croissante du marché en faveur des denrées alimentaires exemptes d'OGM, étant donné l'opposition croissante des consommateurs à ce type de nourriture et la mise en place de réglementations plus strictes régissant l'étiquetage des OGM.

Greenpeace a intensifié sa campagne mondiale contre la nourriture génétiquement modifiée. Plusieurs chargements de soya dont on soupçonne la contamination transgénique sont ciblés dans divers ports du monde. ☺

